

MICHEL DE MONTAIGNE

# ESSAYS

**Book 2 · Chapter 30**

Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on September 14, 2024

HYPERESSAYS is a project to create a modern and accessible online edition of the *Essays* of Michel de Montaigne. More information at [www.hyperessays.net](http://www.hyperessays.net)

GOURNAY-2-30-20240914-100649



---

## D'un enfant monstrueux

<sup>a</sup> Ce comte s'en ira tout simple : car je laisse aux medecins d'en discourir. Je vis avant hier un enfant que deux hommes & une nourrisse, qui se disoient estre le pere, l'oncle, & la tante, conduisoient, pour tirer quelque soul de le monstrier, à cause de son estrangeté. Il estoit en tout le reste d'une forme commune, & se soustenoit sur ses pieds, marchoit & gasouilloit, environ comme les autres de mesme aage : il n'avoit encore voulu prendre autre nourriture, que du tetin de sa nourrisse : & ce qu'on essaya en ma presence de luy mettre en la bouche, il le maschoit un peu, & le rendoit sans avaller : ses cris sembloient bien avoir quelque chose de particulier : il estoit aagé de quatorze mois justement. Au dessous de ses tetins, il estoit pris & collé à un autre enfant, sans teste, & qui avoit le conduit du dos estouppé, le reste entier : car il avoit bien l'un bras plus court, mais il luy avoit esté rompu par accident, à leur naissance : ils estoient joints face à face, & comme si un plus petit enfant en vouloit accoler un plus grandelet. La jointure & l'espace par où ils se tenoient n'estoit que de quatre doigts, ou environ, en maniere, que si vous retroussiez cet enfant imparfait, vous voyiez au dessous le nombril de l'autre : ainsi la cousture se faisoit entre les tetins & son nombril. Le nombril de l'imparfait ne se pouvoit voir, mais ouy bien tout le reste de son ventre. Voyla comme ce qui n'estoit pas attaché, comme bras, fessier, cuisses & jambes, de cet imparfait, demouroient pendants & branslans sur l'autre, & luy pouvoit aller sa longueur jusques à my jambe. La nourrice nous adjoustoit, qu'il urinoit par tous les deux endroicts : aussi estoient les membres de cet autre nourris, & vivans, & en mesme point que les siens, sauf qu'ils estoient plus petits & menus. <sup>a</sup> Ce double corps, & ces membres divers, se rapportans à une seule teste, pourroient bien fournir de favorable prognostique au Roy, de maintenir sous l'union de ses loix, ces parts & pieces diverses de nostre estat : Mais de peur que l'evenement ne le desmente, il vaut mieux le laisser passer devant : car il n'est que de deviner en choses faictes, *Vt quum facta sunt, tum ad coniecturam aliqua interpretatione reuocantur* : <sup>b</sup> comme on dit d'Epimenides qu'il devinoit à reculons. <sup>b</sup> Je vien de voir un pastre en Medoc, de trente ans ou environ, qui n'a aucune monstre des parties genitales : il a trois trous par où il rend son eau incessamment, il est barbu, a desir, & recherche l'attouchement des

femmes. « Ce que nous appellons monstres, ne le sont pas à Dieu, qui voit en l'immensité de son ouvrage, l'infinité des formes, qu'il y a comprises. Et est à croire, que cette figure qui nous estonne, se rapporte & tient, à quelque autre figure de mesme genre, incognu à l'homme. De sa toute sagesse, il ne part rien que bon, & commun, & réglé : mais nous n'en voyons pas l'assortiment & la relation. « *Quod crebrò videt, non miratur, etiam si, cur fiat nescit. Quod antè non vidit, id, si euenerit, ostentum esse censet.* « Nous appellons contre nature, ce qui advient contre la coustume. Rien n'est que selon elle, quel qu'il soit. Que cette raison universelle & naturelle, chasse de nous l'erreur & l'estonnement que la nouuelleté nous apporte.